



DISCOURS HERVE NOVELLI
CONVENTION DES REFORMATEURS
10 OCTOBRE 2007

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Mes Chers Amis,

En concluant ce soir, notre **convention de rentrée des Réformateurs** je voudrais évidemment dire toute ma satisfaction. Ma satisfaction d'abord de vous voir si nombreux ce soir ; je souhaite vous remercier très sincèrement de votre présence mais évidemment de celles et

ceux qui ont animés cette convention par leur prise de parole ou leur contribution.

Merci à **François Fillon**, notre Premier ministre qui, par sa présence, a montré toute l'importance qu'il attache à l'idée de réforme.

Permettez moi de citer mes amis **Gérard Longuet et Jean Claude Gaudin** qui l'un et l'autre ont marqués et continuent de marquer notre courant de pensée. Je salue également Roger Karoutchi, Hervé Morin et bien sur Luc Chatel, mon compagnon du Gouvernement.

Merci aux animateurs et aux contributeurs de cette soirée mes amis **Philippe Cochet, Louis Giscard d'Estaing, Philippe Vittel, Françoise Grossetete, Claude Goasguen**.

Merci à Francois Sauvadet d'être venu.

Merci à nos amis **Jacques Marseille** et **Nicolas Baverez**.

Merci aux soixante parlementaires qui sont ici avec nous, merci à **Alain Madelin** et enfin merci à vous toutes et tous qui êtes là, près d'un millier avec nous ce soir.

Cette convention elle vient de loin, elle s'enracine dans l'histoire récente des Réformateurs.

Dès 2002 avec quelques parlementaires, nous nous sommes rassemblés sur un constat et une exigence : **la nécessité de l'adaptation de notre pays, de ses structures collectives pour relever le défi de la mondialisation**. Et la perception de cette exigence qui ne s'est pas faite sans peine dans notre majorité et dans le pays.

Il nous a fallu batailler, convaincre, convaincre par exemple de la **nocivité des 35h** et de la

nécessité de les remettre en cause, convaincre que la fiscalisation à outrance du capital était mauvaise pour notre économie et nos concitoyens, convaincre de la nécessité de placer l'innovation au cœur de nos réflexions sur l'action.

Convaincre la majorité, ce fut pour une part notre démarche pendant cette période, convaincre les français, ce fut l'action de celui qui est aujourd'hui notre Président, je veux parler de Nicolas Sarkozy.

La volonté réformatrice de celui qui fut pendant cette période notre candidat avant d'être élu Président nous avait convaincu, ce qui fait que les Réformateurs furent les premiers qui, collectivement, prirent parti en sa faveur ; de nombreux mois avant le soutien global de l'UMP.

Hier, nous nous étions créés face à une certaine pesanteur du statu quo et de

l'immobilisme, pour répondre aux exigences, à l'ardente obligation du changement.

Hier parfois critiques, souvent aiguillons nous sommes aujourd'hui, nous avons l'ambition d'être le cœur réformateur de l'UMP car nous sentons que des résistances se font jour, nous sentons monter le poids des conservatismes ou des corporatismes pour ne pas bouger et nous voulons offrir à notre Président, à son Premier ministre, notre enthousiasme, notre détermination.

Prenons l'exemple de **la grève du 18 octobre**, cette grève surréaliste, cette grève à laquelle des syndicats appellent contre **la réforme des régimes spéciaux de retraite**.

Chacun le sait, chacun le sent, notre système de financement de nos retraites est aujourd'hui soumis à une pression contre laquelle on ne peut rien car c'est la pression de la vie, plus exactement de son allongement.

A un moment où les progrès biologiques sont tels que nous gagnons en durée de vie un an de plus tous les 3 ans, **comment imaginer que les paramètres, en termes de durée de cotisation ou de taux, puissent demeurer inchangés ?**

C'est pour cela que dès 1993 **Edouard Balladur** a réformé notre système de retraite des salariés du privé. C'est pour cela qu'en 2004, **François Fillon** a réformé notre système de retraite des fonctionnaires. Et c'est pour cela qu'il nous faut aujourd'hui reformer les régimes spéciaux de retraites. C'est une affaire d'équilibre financier, c'est surtout une affaire d'équité.

Nous ne pouvons pas tolérer au cœur de la société française cette double peine qui consiste à laisser demeurer cette injustice d'une durée de cotisation de 37.5 années là où tout le monde cotise 40 ans et où, mieux encore, les

contribuables payants par leurs impôts l'équilibre de ces régimes. **Qui peut justifier cela ?**

Les Réformateurs vont dire et vont dire clairement avec tous nos amis de l'UMP que cela n'est plus acceptable.

A un moment, où les difficultés peuvent survenir, à un moment, on le voit bien, où une partie de la société française peut hésiter à se mettre en mouvement et bien il faut clairement faire entendre notre voix.

La voix des Réformateurs.

De ceux qui ne se résignent pas à voir notre pays s'endormir ou s'engourdir, sensible aux sirènes du statu quo. Nous voulons un état qui décide, un état qui libère, un état qui modère.

Un état qui décide d'abord : nos sociétés modernes exigent un exécutif fort, car le facteur temps est le facteur primordial, la caractéristique

des pays qui gagnent dans cette course que nous impose la mondialisation.

Décider vite afin d'adapter nos structures, c'est la clé du succès. Mettre des années à réformer nos structures collectives là où d'autres l'ont fait en quelques mois, nous est aujourd'hui interdit.

Mais l'exigence démocratique, l'équilibre des pouvoirs imposent que face à cet exécutif fort, **le Parlement puisse jouer pleinement son rôle** : contrôler l'action de l'exécutif, être un législateur aux cotés du gouvernement, c'est l'exigence démocratique qu'impose ce **pouvoir exécutif puissant.**

C'est pourquoi, je propose la création d'un office parlementaire d'évaluation et de contrôle qui permettra à notre parlement de jouer pleinement son rôle face à l'exécutif. Doté d'un budget financé par le parlement, cet office pourra,

au côté des parlementaires, les aider à évaluer pleinement l'action publique.

Je propose que, sur le plan législatif, le parlement trouve une capacité nouvelle d'expression et de délibération par une maîtrise partielle pouvant aller jusqu'à **la moitié de l'ordre du jour des assemblées**. Un état qui décide donc et qui décide avec le consensus que génère le débat à l'intérieur d'un parlement rénové et revalorisé.

Un état qui libère ensuite : car il nous faut libérer la croissance française, libérer le travail, l'investissement et l'innovation qui en sont les composantes.

Libérer le travail d'abord, nous avons commencé de le faire par **l'exonération des charges et de la fiscalité pesant sur les heures supplémentaires**.

Nous allons prochainement réformer nos outils de placements et d'indemnisations des chômeurs par la fusion de l'ANPE et l'UNEDIC. Mais il faudra bien aller plus loin.

Je propose de laisser à terme **fixer librement la durée du travail par les conventions collectives** de branches ou d'entreprises dans le respect des directives européennes.

Libérer le travail c'est aussi doter celui-ci d'instrument moderne comme des **contrats de travail assouplis** permettant à la fois de faciliter l'embauche et la séparation du salarié à l'amiable.

Un état qui libère c'est un état qui ne surtaxe pas exagérément le travail ou le capital car ces deux facteurs, lorsqu'ils sont surtaxés, s'évaporent ou disparaissent.

Un état qui libère c'est enfin un état qui favorise l'innovation, la vraie clé du succès des économies développées.

Un état qui modère enfin, qui modère sa dépense publique en redéfinissant les tâches de l'état et des collectivités territoriales, car seule cette revue de l'ensemble des politiques publiques à l'aune de l'efficacité ou de l'utilité est susceptible de faire baisser notre dépense.

Modérer notre dépense publique c'est modérer et à terme baisser notre fiscalité qui reste aujourd'hui plus importante que celle de nos principaux concurrents.

Un état qui modère c'est aussi **un état qui modère la complexité.**

Force est de constater qu'aujourd'hui la complexité s'insinue partout, y compris dans les axes de notre vie quotidienne et que cette complexité entraîne l'impôt papier, la surcharge

administrative, la bureaucratie et le rétrécissement de nos libertés.

Je propose de transférer hors de nos entreprises françaises l'ensemble des charges administratives qui pèsent sur elles, en recensent celles-ci et en les transférant via Internet à des acteurs extérieurs aux entreprises.

Concrètement il s'agit de **simplifier la vie de toutes les entreprises** de notre pays en leur faisant remplir une fois et une seule, le document de renseignements qui résume leur activité, de transférer ce document en confiant à une plateforme unique le soin de gérer les relations avec l'ensemble des administrations.

Nous allons le faire dès 2008 pour toutes les procédures liées à l'export il est donc possible de le faire pour toutes les autres procédures.

Mes chers amis, en **concluant cette convention** j'ai la conviction profonde de l'utilité de notre action.

Nous allons être utiles d'abord pour soutenir le Président de la République, nous l'avons soutenu lorsqu'il était candidat, nous le soutenons aujourd'hui comme Président de la République car il est porteur de cet impératif de changement et de réformes dont nous sentons bien l'impérieuse nécessité.

Nous allons être utiles encore en étant **les gardiens intransigeants de ces réformes** car il y va de l'intérêt de notre pays.

Nous allons être utiles enfin en continuant de **proposer**, en continuant d'**explorer les chemins qui mènent au succès**, ces chemins qu'ont empruntés parfois avant nous les pays qui comptent.

Les Réformateurs ont aujourd'hui un rôle spécifique au cœur de notre majorité : constituer la force d'entraînement qui assurera le succès des réformes voulues par le Président, soutenues par le gouvernement et sa majorité.

Cette responsabilité nous la revendiquons, nous l'assumerons au service de la France.